



## Actualités

**17/10/2019**

### **Radioamateur : Examen le 23 novembre 2019**

L'ANRT organisera, le **samedi 23 novembre 2019 à partir de 08H30**, une session d'examen pour l'obtention du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste (pour les radioamateurs notamment).

L'examen se présente comme suit :

[±](#)

**15/07/2019**

### **Le Smartphone stimule l'accès à l'Internet mobile**

Dans le cadre de ses missions de suivi des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Maroc, l'ANRT a mené, en étroite collaboration avec plusieurs Institutions nationales, l'enquête annuelle de collecte des indicateurs TIC auprès des ménages et des individus au titre de l'année 2018.

[±](#)

**21/06/2019**

### **L'ICANN organise sa 65e réunion publique à Marrakech**

La 65e réunion publique pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN65) se tiendra à Marrakech, du 24 au 27 juin 2019. L'ANRT est l'hôte de cette réunion internationale.

[±](#)

**20/06/2019**

### **Session 2019 du Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications**

Une délégation marocaine, composée d'experts représentants du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, de la Mission Permanente du Royaume



du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève, et de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunicati

[±](#)

**03/06/2019**

### **11 millions de clients 4G**

Le secteur des télécommunications a été marqué durant le 1er trimestre 2019 par une reprise de croissance des segments de la téléphonie mobile et de l'Internet au niveau des parcs et des usages.

[±](#)

**24/05/2019**

### **La CNDP, l'ANRT et les opérateurs télécoms discutent de la prospection commerciale directe pas SMS**

Sous la présidence conjointe du Président de la CNDP et du Directeur Général de l'ANRT, une réunion de travail a été tenue au siège de la CNDP, le 23 avril 2019, avec les représentants de trois exploitants de réseaux publics de télécommunications au Maroc, à savoir Itissalat Al-Maghrib, Médi Telecom et Wana Corporate.

[±](#)

**10/04/2019**

### **Droit d'accès à l'information**

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la Loi n°31-13, relative au droit d'accès à l'information, l'ANRT a désigné les points de contact à cet effet et mis en place une Commission interne chargée de recevoir et traiter les demandes d'information reçues à l'Agence.

[±](#)

**04/04/2019**

### **Radioamateur : examen le 20 avril 2019**



Dans le cadre de ses missions, l'ANRT organisera, le **samedi 20 avril 2019 à partir de 08H30**, une session d'examen pour l'obtention du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste.

L'examen se déroulera comme suit :

[±](#)

## **21/03/2019**

### **DNS Day : une journée d'échange sur les noms de domaine .ma**

L'ANRT a organisé, le 20 mars 2019, à Rabat, une réunion avec les prestataires chargés de la commercialisation des noms de domaine sous «.ma». Cette rencontre permet d'échanger sur les différentes thématiques liées à la gestion des noms de domaines.

[±](#)

## **15/03/2019**

### **Itinérance nationale dans les zones couvertes par les réseaux mobiles de Médi Telecom : Modalités approuvées**

L'ANRT vient de rendre sa décision ANRT/DG/N°03/19 du 14 mars 2019 portant approbation de la 1ère offre technique et tarifaire de Médi Telecom relative à son offre d'itinérance nationale (roaming national) dans les zones couvertes par ses réseaux mobiles (2G/3G/4G) dans le cadre du service universel.

[±](#)

## **Pages**

- [1](#)
- [2](#)
- [3](#)
- [4](#)
- [5](#)
- [6](#)
- [7](#)
- [8](#)
- [9](#)
- ...
- [suivant >](#)
- [dernier »](#)



L'ANRT organisera, le **samedi 23 novembre 2019 à partir de 08H30**, une session d'examen pour l'obtention du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste (pour les radioamateurs notamment).

L'examen se présente comme suit :

- **A partir de 08H15** : Accueil des participants et accomplissement des procédures administratives (paiement des frais, ...).
- **09H -12H** : Epreuve écrite, qui se déroulera à l'**Institut National des Postes et Télécommunications** (INPT), sise Avenue Allal Al Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat.
- **A partir de 11H** (pour ceux qui auraient déjà terminé l'épreuve écrite) : Epreuve pratique, qui se déroulera dans les locaux de l'**ANRT** sis à l'**Ancienne Ecole des PTT**, 31, Avenue Ibn Battouta, Agdal, Rabat.

Les frais d'examen sont fixés, conformément à l'arrêté n°2045-18 du 20 juin 2018, à **300 DH (TTC)** non remboursables. Ils doivent être payés avant le début de l'épreuve écrite.

Les candidats intéressés, non déjà inscrits, sont priés d'envoyer un mail pour s'inscrire à [radioamateur@anrt.ma](mailto:radioamateur@anrt.ma), **au plus tard le 05 novembre 2019 à 15H**, précisant leurs noms, prénoms et une adresse mail de contact ainsi que leurs coordonnées téléphoniques (mobile notamment).

[Retour](#)

Dans le cadre de ses missions de suivi des technologies de l'information et de la communication (TIC) au Maroc, l'ANRT a mené, en étroite collaboration avec plusieurs Institutions nationales, l'enquête annuelle de collecte des indicateurs TIC auprès des ménages et des individus au titre de l'année 2018.

A l'instar de l'année dernière, l'enquête au titre de l'année 2018 a adopté une méthode d'échantillonnage probabiliste, arrêtée en concertation avec le HCP et visant à assurer la fiabilité des résultats. L'échantillon a permis de sonder près de 5400 ménages et individus dans le cadre d'une enquête nationale.

[Lire le communiqué de presse.](#)

[Télécharger l'enquête.](#)

[Retour](#)

La 65e réunion publique pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN65) se tiendra à Marrakech, du 24 au 27 juin 2019. L'ANRT est l'hôte de cette réunion internationale.

[Lire le communiqué de presse](#)

[Retour](#)

Une délégation marocaine, composée d'experts représentants du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, de la Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève, et de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, a participé aux travaux de la session annuelle du Conseil de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) qui s'est tenue du 10 au 20 juin au siège de cette organisation à Genève.

Au cours de cette session du Conseil, la délégation marocaine a pris part aux travaux des principaux



groupes de travail sur les principales thématiques telles que le FMPT-21, le RTI, l'Internet... La délégation marocaine a également eu, en marge de sa participation aux travaux du conseil, des rencontres avec d'autres délégations, au sujet notamment des travaux de la prochaine Conférence Mondiale des Radiocommunications prévue du 28 octobre au 22 novembre 2019.

Outre les questions liées à l'organisation et à la gestion administrative et financière de l'UIT, la session 2019 du Conseil a traité de plusieurs thématiques dont :

- l'implémentation des résultats du Sommet mondial de la société de l'information et des objectifs du développement durable ;
- le renforcement du rôle de l'UIT dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- la préparation du Forum mondial des politiques de télécommunication prévu en 2021 (FMPT-21) ;
- les modalités de traitement des fiches de notification de satellites non géostationnaires ;
- les modalités de révision du Règlement des Télécommunications Internationales (RTI) ;
- les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet.

Concernant ce dernier point, les positions sont différentes selon les groupes régionaux. Les échanges ont porté sur le renforcement des capacités en matière de gouvernance de l'Internet dans les pays en développement, l'adoption et déploiement du protocole IPv6, les incidences du développement de l'Internet sur les questions de politique publique pertinentes. Les participants ont également discuté des sujets d'actualité pour le secteur notamment du rôle des réseaux communautaires dans l'amélioration de la connectivité dans les zones isolées, non desservies ou mal desservies, de l'impact des OTT (application Over The Top) sur le développement de l'Internet et du coût de la connectivité, et de la mise à profit du développement de l'intelligence artificielle et des TIC au service du développement durable.

Il est à rappeler qu'en perspective de ce Conseil, le Maroc a organisé en mars 2019, une réunion de l'Union Africaine des Télécommunications au sujet de l'implémentation des résultats de la PP-18 qui avait permis au groupe africain de débattre des questions clés concernant les décisions à prendre lors de l'actuelle session du Conseil de l'UIT et des prochaines étapes pour l'Afrique.

Les travaux de cette session du Conseil se sont achevés par l'adoption du budget biennal de l'Union pour 2020-2021 (d'un montant de 1 619 Millions de Dirhams pour 2020 et de 1 591 Millions de Dirhams pour 2021) ainsi que la mise en place de groupes de travail du Conseil pour traiter, durant les 3 années à venir, de sujets importants dont la prochaine Conférence de plénipotentiaires de 2022 aurait à prendre des décisions.

A noter que plus de 400 délégués, représentants des Etats membres du Conseil, des Etats observateurs, des membres de secteurs et des Organisations régionales et internationales ont pris part à cet important événement.

### **A propos du Conseil de l'UIT**

Le Conseil de l'UIT est composé de 48 Etats membres, élus par la Conférence de plénipotentiaires, selon une répartition des sièges entre les cinq régions du monde (Amériques, Europe occidentale, Afrique, Asie et Australie). Le Maroc est membre de ce Conseil depuis 1958 et a été réélu pour un mandat de quatre années (2019-2022), lors de la dernière Conférence de Plénipotentiaires organisée en Octobre/novembre 2018.

La Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (PP) est le principal organe de décision de l'UIT d'un point de vue administratif, budgétaire et opérationnel. Les délibérations de la PP fournissent des orientations stratégiques et financières globales à l'UIT pour les quatre années à venir et traitent des principales résolutions qui ont un intérêt et un impact politiques et substantiels pour toutes les parties prenantes. La dernière Conférence de plénipotentiaires organisée est la PP-18 organisée à Dubai du 29 octobre au 16 novembre 2018.

[Retour](#)



Le secteur des télécommunications a été marqué durant le 1er trimestre 2019 par une reprise de croissance des segments de la téléphonie mobile et de l'Internet au niveau des parcs et des usages.

A fin mars 2019, le parc des abonnés Internet (fixe et mobile) s'élève à près de 23,1 millions enregistrant une hausse annuelle de plus de 9,3% (soit une croissance nette annuelle de près de 2 millions) et portant le taux de pénétration à près de 65,6%. Cette évolution est portée essentiellement par l'Internet mobile qui a connu la même tendance haussière (9,2%) et dont le parc s'établit à plus de 21,5 millions.

Le parc Internet mobile 4G atteint 11 millions de clients au 31 mars 2019, soit une hausse annuelle de 56,7%.

Quant au parc FTTH (fibre optique), il s'élève à près de 82.693 abonnements, en hausse annuelle de 88%.

Le parc de l'ADSL s'établit à près de 1,44 million d'abonnements à fin mars 2019.

Quant au parc mobile, il s'établit à 44,73 millions d'abonnés à fin mars 2019 enregistrant un taux de pénétration de 127%, et une hausse annuelle de 2,37%.

Le parc mobile postpayé réalise une hausse annuelle de près de 20% et s'établit à 4,13 millions d'abonnés, marquant progressivement une transformation progressive du mode de consommation.

Quant au parc des abonnés mobiles prépayés, il se stabilise et atteint 40,6 millions.

En ce qui concerne les usages durant ce 1er trimestre 2019, le trafic sortant du mobile s'élève à 13,7 milliards de minutes, enregistrant une hausse de 7,2% par rapport au premier trimestre 2018. Le nombre de minutes mobiles consommées par client par mois a atteint 103 minutes en moyenne à fin mars 2019, contre 98 minutes une année auparavant, soit une hausse de 5%.

Le trafic SMS, quant à lui, continue dans sa tendance baissière au titre des trois premiers mois de 2019 et s'établit à un peu plus de 1 milliard d'unités. La baisse annuelle est évaluée à 20%.

Le trafic sortant du fixe est marqué par une baisse de 10,3% sur une année. La même baisse (-10,8%) est enregistrée au niveau de l'usage moyen sortant mensuel par client fixe, qui atteint 91 minutes en moyenne au lieu de 102 minutes à fin mars 2018.

Le prix mesuré par le revenu moyen (ARPM) s'établit, pour le segment mobile, à 22 centimes la minute à fin mars 2019, en quasi-stagnation par rapport à mars 2018 (0,23 DHHT/min).

L'observatoire des marchés de télécommunications a été enrichi par un nouveau tableau de bord dédié aux « Liaisons Data Entreprises » qui a pour vocation de présenter l'état et l'évolution des parcs des services "liaisons louées", "VPN-IP", "LAN to LAN", "liaisons louées internationales" et "Ethernet International", commercialisés par les trois opérateurs globaux.

Ainsi, à fin mars 2019, le parc des "Liaisons Data Entreprises" s'établit à 27.449 lignes enregistrant une hausse annuelle de 16,65%.

Le parc de noms de domaine .ma compte 73.013 noms de domaine, enregistrant une augmentation annuelle de 6,5% par rapport à fin mars 2018.

[Télécharger les tableaux de bords](#)

[Retour](#)



Sous la présidence conjointe du Président de la CNDP et du Directeur Général de l'ANRT, une réunion de travail a été tenue au siège de la CNDP, le 23 avril 2019, avec les représentants de trois exploitants de réseaux publics de télécommunications au Maroc, à savoir Itissalat Al-Maghrib, Médi Telecom et Wana Corporate.

Cette réunion a été consacrée à l'examen de la question de la prospection commerciale directe par SMS et des préconisations à même d'encadrer cette pratique dans l'objectif de renforcer la protection des données à caractère personnel des citoyens contre tout effet indésirable.

[Lire le communiqué de presse](#)

[Retour](#)

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la Loi n°31-13, relative au droit d'accès à l'information, l'ANRT a désigné les points de contact à cet effet et mis en place une Commission interne chargée de recevoir et traiter les demandes d'information reçues à l'Agence.

Une adresse électronique spécifique ([acces-donnees@anrt.ma](mailto:acces-donnees@anrt.ma)) a également été créée à cet effet.

Les journalistes et les médias sont invités à communiquer directement avec le service des relations avec les médias ou à envoyer leur demandes d'information à l'adresse [medias@anrt.ma](mailto:medias@anrt.ma).

[Télécharger la décision en arabe.](#)

[Retour](#)

Dans le cadre de ses missions, l'ANRT organisera, le **samedi 20 avril 2019 à partir de 08H30**, une session d'examen pour l'obtention du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste.

L'examen se déroulera comme suit :

- Epreuve théorique, qui se déroulera à l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT), sise Avenue Allal Al Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat, à partir de 08H30 ;
- Epreuve pratique, qui se déroulera à l'ancienne école des PTT, sise au 31, Avenue Ibn Battouta, Agdal, Rabat, à partir de 14H00.

Les frais d'examen sont fixés, conformément à l'arrêté n°2045-18 du 20 juin 2018, à **300 DH (TTC)** non remboursables. Ils peuvent être payés sur place avant le début de l'épreuve théorique.

Les candidats intéressés, non déjà inscrits, sont priés d'envoyer un mail pour s'inscrire à [radioamateur@anrt.ma](mailto:radioamateur@anrt.ma), **au plus tard le 17 avril 2019 à 15H**, précisant leurs noms, prénoms et une adresse mail de contact ainsi que leurs coordonnées téléphoniques (GSM).

[Retour](#)

L'ANRT a organisé, le 20 mars 2019, à Rabat, une réunion avec les prestataires chargés de la commercialisation des noms de domaine sous «.ma». Cette rencontre permet d'échanger sur les différentes thématiques liées à la gestion des noms de domaines.

Cette année, l'événement est élargi à de nouveaux acteurs nationaux dont le Ministère de de l'Industrie, de l'investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information, la Commission Nationale de Contrôle de Protection des Données à Caractère Personnel, l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale et Maroc PME. Une participation record a été enregistrée avec près d'une soixantaine de participants.



[Retour](#)

L'ANRT vient de rendre sa décision ANRT/DG/N°03/19 du 14 mars 2019 portant approbation de la 1<sup>ère</sup> offre technique et tarifaire de Médi Telecom relative à son offre d'itinérance nationale (roaming national) dans les zones couvertes par ses réseaux mobiles (2G/3G/4G) dans le cadre du service universel. Ladite offre (publiée sur le site Web de l'opérateur) précise les modalités techniques, opérationnelles et tarifaires applicables à la prestation de roaming offerte par Médi Telecom.

Il est à rappeler que l'offre de l'opérateur Itissalat Al-Maghrib relative au roaming national dans le cadre du service universel a été approuvée (cf. Décision ANRT/DG/N°11/18 du 27 juillet 2018 et publiée en août 2018).

[Télécharger la décision](#)

[Retour](#)

**Source URL:** <https://www.anrt.ma/lagence/actualites>